

Cuisinier (en collaboration avec Bruxelles Formation métiers urbains)

RÉF | 7114

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Vous avez déjà une expérience probante en cuisine et vous souhaitez acquérir les compétences nécessaires pour accéder à la fonction de cuisinier?
Nous vous proposons une formation complète et pointue qui vous permettra d'accéder plus facilement à l'emploi.

Programme

12 semaines seront consacrées à de la formation temps plein en centre de formation et 17 semaines se dérouleront en alternance: stage en entreprise (30h/semaine) et cours en centre de formation (8h/semaine).

- Révision des bases du travail de commis de cuisine
- Bonnes pratiques d'hygiène et normes HACCP
- Gestion du service et du personnel
- Contrôle et gestion des stocks, des coûts et des achats
- Création de recettes et de fiches techniques
- Cuisson sous-vide et basses températures
- Préparation à la recherche d'emploi

Certification(s) visée(s)

Certificat de Compétences Acquisées en Formation (= reconnaissance officielle des compétences acquises en formation)

Type de formation

[Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION

Durée	8 mois
Horaire	temps plein
Début	Une fois par an
Coût	Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi. Avoir au moins 18 ans.

- Etre inscrit chez Actiris
- Avoir un an d'expérience professionnelle sans interruption dans le domaine de la cuisine.

Connaître

- Participation à une séance d'information
- Entretien individuel

REMARQUES

Cette formation est organisée en collaboration avec Bruxelles Formation (BF métiers urbains)

Attention : Si vous êtes inscrit au VDAB ou au Forem, vous devez apporter votre demande de mobilité interrégionale le jour de la séance d'information. Pour plus d'informations, veuillez contacter le centre.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Avant d'entrer en formation il est obligatoire de participer à une séance d'information.

Si la situation sanitaire nationale le permet, les séances d'information auront lieu les :

- Le mercredi 26/08 de 8h45 à 12h
- Le jeudi 03/09 de 13h à 16h
- Le mercredi 09/09 de 8h45 à 12h

Inscription obligatoire pour la séance d'information :

- sur le site internet:

www.horecaformabepro.be

Attention : transmettre son CV actualisé pour l'inscription.

Avant d'entrer en formation il est obligatoire de participer à une séance d'information.

Il n'y a pas d'inscription actuellement.

Pour vous informer des prochaines inscriptions, vous pouvez *suivre* cette formation grâce à votre compte personnel *Mon Dorifor*, ou consulter régulièrement notre call center au 0800 555 66 si vous n'avez pas accès à internet.

Organisme

Horeca Be Pro - Centre de référence professionnelle du secteur Horeca

rue de l'Agrafe
1070 Anderlecht
Tél: 02 550 00 10
<https://horecaformabepro.be/>